



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/les-projets/luxembourg/bergerie-d-acremont/article/signature-du-compromis-de-vente>

Signature du compromis de vente

- Les Projets - Luxembourg - Bergerie d'Acremont -

Date de mise en ligne : jeudi 19 novembre 2015

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Félicitations !

Grâce à vous, nous avons atteint les 100% du montant fixé pour l'acquisition des 4,35ha (soit 51.211 euros) de terres situées autour de la bergerie et qui leur seront prochainement mis à disposition.

Dans la foulée, le compromis de vente a été signé entre la coopérative Terre-en-vue et les propriétaires des terrains.

Nous proposons néanmoins de poursuivre l'appel à l'épargne afin :

- ▶ de couvrir les frais accessoires liés à l'acquisition (droits d'enregistrement et frais de notaire) que nous estimons à 20% du montant total de l'achat. C'est la raison pour laquelle nous avons relevé l'objectif à atteindre de 20% sur le site internet (61.451euros au lieu de 51.211euros)
- ▶ de constituer éventuellement un fond de roulement permettant de faciliter la sortie éventuelle de coopérateurs (ce que nous ne souhaitons pas évidemment) ayant dédié leur épargne au projet

Voilà pour votre information. Il ne reste donc déjà plus qu'un bon 9.000euros à trouver pour couvrir les frais accessoires liés à l'acquisition.

Vous avez pu également remarquer que le site internet a été mis à jour afin de mieux distinguer les parts approuvées par le Conseil d'Administration du mouvement de celles qui sont en cours de traitement. Cela permet d'avoir une idée précise de la somme qui concrètement a été versée sur le compte de la coopérative Terre-en-vue sans devoir attendre leur approbation lors du CA mensuel.

Encore bravo !